

Monsieur Patrick VAN IMPE
Président de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises

135/1, Boulevard Emile Jacqmain

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 2 avril 2024

Objet : Modification de la norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique

Monsieur le Président,
Cher Monsieur VAN IMPE,


Le *Moniteur belge* du 26 janvier 2024 a publié la loi du 8 janvier 2024 « modifiant le Code des sociétés et des associations en ce qui concerne la publication, par certaines sociétés et succursales, d'informations relatives à l'impôt sur les revenus des sociétés » afin de transposer en droit belge la directive du 24 novembre 2021, modifiant la directive comptable de 2013, publiée au Journal officiel de l'Union européenne du 1^{er} décembre 2021.

Les articles 21 et 22 de la loi du 8 janvier 2024 implique une mention supplémentaire dans la seconde partie du rapport du commissaire. Ceci nécessitera une adaptation de la norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique portant sur le rapport du commissaire.

Le Conseil supérieur estime qu'il est de l'intérêt de la profession de disposer, dans les temps voulus, d'un cadre normatif adapté donnant la guidance voulue relative à la « déclaration d'informations relatives à l'impôt sur les revenus ».

Dans ce contexte, le Conseil supérieur souhaiterait être informé de l'état d'avancement de cette modification de la norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique ainsi qu'une date indicative du lancement de la consultation publique en la matière.

Je reste à votre disposition pour tout éventuel échange de vues et vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Monsieur VAN IMPE, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc DELPORTE
Président